

Vingt ans après ou Gustave Guillaume et la neurolinguistique analytique

PAR

MAURICE TOUSSAINT

Cette étude portant exclusivement sur la sémantique a été suscitée par un article de H. Bonnard : *Guillaume, il y a vingt ans*, publié dans le numéro I de la revue *Langue française*.

Si on a pris cet article comme point de départ c'est pour situer plus concrètement certains problèmes au sein des préoccupations et habitudes de pensée qui sont celles de la plupart des linguistes contemporains. Trouve en cela sa justification le fait que s'étant d'abord tourné vers les guillaumiens on en soit venu à s'adresser tout particulièrement à M. Greimas que je remercie de m'avoir encouragé de nouveau à écrire.

Qu'on ne voie donc pas dans cette double réponse un article de caractère polémique. Elle ne cherche qu'à défendre des idées relatives aux positions épistémologiques qui président actuellement à la naissance d'une sémiologie générale.

Dans son article – qui n'avait pas été conçu pour figurer dans un numéro consacré à la syntaxe – H. Bonnard définit sa pensée en prenant des distances par rapport à la psychosystématique de G. Guillaume, sémantique tournée vers les opérations de génération des unités minimales de sens.

Il est des linguistes qui se sont toujours tenus à l'écart des analyses de G. Guillaume ; d'autres qui se sont empressés de les réfuter, faisant le plus souvent la preuve de leur incompréhension ; d'autres encore qui, plus ou moins séduits, en ont « adopté ou adapté » partiellement les résultats, tout en contestant les principes guillaumiens. Certains, convaincus du bien-fondé de la théorie, ont étendu son champ d'application par des analyses souvent très pertinentes. Mais qu'ont fait ces linguistes guillaumiens, qu'ils soient, comme dirait H. Bonnard, éminents disciples ou mauvais élèves ? Ils ont vidé la théorie de sa substantifique moelle. Tous se retrouvent finalement du côté de ceux qui condamnèrent le « mentalisme » de G. Guillaume.

Un des premiers ouvrages significatifs à cet égard est « l'étude de psycho-systématique française » : *l'adverbe dans la locution verbale* de G. Moignet, presses de l'université Laval, Québec, 1961. L'auteur situe bien les trois parties de langue – prédicatives, a-prédicatives, trans-prédicatives – dans un *psychomécanisme* (p. 17) mais quand on tourne la page et qu'on s'attend à voir figurer sur un *schème* le temps (opératif) de ce mécanisme, on est surpris d'y trouver uniquement un *tableau* partiel représentant « les parties de langue prédicatives » organisées « en une sorte de hiérarchie dont le substantif occupe le sommet. »

Ensuite, ce sera la soutenance de thèse et la thèse de J. Stéfani qui consacreront ce délaissement du concept de temps opératif, fondement de la psychomécanique. J. Stéfani regrettera toutefois que G. Guillaume n'ait pas légué un système de la personne dont il a profondément ressenti le manque lors de son étude sur *la voix pronominale en ancien et moyen français*, Ophrys, 1962.

Si dans un ouvrage comme *le pronom personnel français* de G. Moignet, Klincksieck, 1965, des figures de type guillaumien réapparaissent dans la présentation du système de la personne, on ne peut en toute rigueur parler d'un système psychomécanique.¹ Des rapports restent inanalysés. L'ensemble formé par la réunion des schémas des pages 25, 30, 166 ne constitue pas un tout cohérent. Chaque élément personnel décrit n'a pas été inscrit dans une opération mentale unique. Le concept d'un temps opératif sous-jacent à une opération de génération de la notion de personne n'était pas assez présent à l'esprit de l'auteur.

Chez J. Stéfani, par exemple, cette faiblesse d'analyse se transforme explicitement en principe. Quand on utilise un schème bi-tensoriel ou un petit dessin d'allure guillaumienne on s'empresse de le déposséder de sa valeur de modèle d'une réalité mentale. Les *schémas* de pensée deviennent des « *schémas* par lesquels G. illustre ses théories » (mots non soulignés par l'auteur, J. Stéfani dans *Approche du guillaumisme*, *Langages* n° 7, p. 77), schémas qu'on peut utiliser ailleurs pour leurs vertus pédagogiques : B. Pottier. Ils sont pratiques et parlants, on ne prétend pas y faire voir « une peinture des opérations inconscientes de la pensée » : H. Bonnard dans *le français moderne*, 1961, cité dans *Langue française* n° 1, p. 28 par H. Bonnard et dans *Langages* n° 7, p. 77 par J. Stéfani.

1. Le sous-titre précise d'ailleurs très scrupuleusement : *essai de psycho-systématique historique* par opposition à : *esquisse d'une théorie psychomécanique de la phrase interrogative* in *Langages* n° 3.

Si on est à l'heure où il devient banal d'admettre l'existence d'opérations linguistiques d'ordre cérébral, on en est encore à l'heure de la prudence. « La prudence commande . . . ». G. Guillaume, il y a vingt ans, recommandait la hardiesse.

Y a-t-il sous cette prudence, outre la crainte du ridicule, un principe méthodologique qui puisse être défendu ? J'y vois plutôt une manière de renouer avec le formalisme kantien inhérent à tout structuralisme. Car que deviennent ces schémas s'ils ne sont plus modèles d'opérations mentales ? De pures vues de l'esprit ; de l'esprit du chercheur qui a perdu de vue que l'acte de langage avait son départ en quelque endroit de notre cortex ; de l'esprit d'un chercheur qui donne dès lors libre cours à son imagination, l'ayant déliée de la contrainte que lui imposait une référence constante à un temps d'opération mentale.

Le mot *mental* est responsable de cette prudence, de ce formalisme, car il emporte avec lui un halo métaphysique présent dans la pensée de ceux-là mêmes qui se jugent matérialistes. Où l'on voit que, contradictoirement, l'antimentalisme qui est plus antimétaphysique qu'antipsychologique, et est en ce sens une position matérialiste, certes mal assurée, se convertit en un idéalisme dans la mesure où il nie la possibilité d'une approche de la réalité mentale. Faut-il alors pour éviter les équivoques et gagner la sympathie des antimentalistes leur rappeler que les réalités linguistiques sont nécessairement d'ordre corticocérébral, c'est-à-dire physique ? et qu'il existe toujours un moyen d'approcher une réalité physique, d'abord par voie analytique, ensuite par expérimentations ? Le temps opératif, support d'analyse, est un de ces moyens-là. En utilisant des schémas qui ne *prétendent* pas décrire la réalité mentale, les guillaumiens rejoignent les antimentalistes. L'alternative me semble être la suivante : ou ce qu'on nomme modèle est modèle d'une réalité neurolinguistique qui en dernière analyse est une réalité physique, ou ce qu'on nomme modèle n'est modèle de rien. A une attitude négative, prétendue sage, on opposera une attitude qui a au moins le mérite méthodologique de développer une thèse jusqu'à ses ultimes conséquences. Il n'y a que cette voie qui puisse conduire à des preuves. « Hypothèse sur le travail de la « boîte noire » qu'est le cerveau, aussi malaisée à réfuter qu'à vérifier » dit H. Bonnard, p. 27, parlant des mécanismes décrits par G. Guillaume ; oui, si l'on craint de faire un pas de plus. Les guillaumiens ont fait un pas de moins.

Sont-ils responsables d'avoir élargi le fossé entre descriptions et opérations mentales à découvrir, par abandon du concept de temps opératif ? Les ouvrages dont on a parlé plus haut se situent où G.

Guillaume avait atteint ses limites. Si les limites d'une théorie sont toujours l'indice d'un défaut, c'est au départ ou au centre que réside l'inévitable défaut. G. Guillaume a été le premier à ne pas respecter le principe du temps opératif, lors de l'établissement du système verbo-temporel.

Rappelons qu'il oppose une chronogénèse, opération de construction de « l'image verbo-temporelle » (et qui dit opération dit temps opératif) à trois chronothèses, trois moments « résultatifs » de cette opération, et qu'ainsi, par exemple dans la troisième chronothèse qui livre le mode indicatif, c'est-à-dire une certaine image verbo-temporelle, nous voyons plusieurs éléments qui parviennent à se définir autrement que par référence à un temps d'opération. Cela, vu le postulat guillaumien, est si inadmissible que G. Guillaume lui-même introduira dans cet axe résultatif d'indicatif une opération, par quoi il n'est plus un axe résultatif mais deux : une saisie précoce livrant le passé simple et le futur, une saisie tardive l'imparfait et le conditionnel (cf. v. gr. p. 200, L.S.L.), où une opposition comme *passé simple / imparfait* est ramenée à deux positions, soit à une différence de temps opératif.

Ce qui montre, si on y réfléchit, que réaffermir le principe du temps opératif c'est affaiblir la notion d'image mentale. Il y a image mentale tant qu'un résultat livre plusieurs éléments. Si on analyse cette image-résultat en plusieurs moments, on pulvérise l'image. Si on pousse l'analyse jusqu'à ce qu'un axe résultatif ne livre qu'un élément, alors tous les éléments se distinguent à l'aide d'une différence de temps opératif et l'image mentale est devenue un principe non nécessaire dont on doit se délivrer.

Autre infraction, plus durable celle-ci, au principe du temps opératif. L'opposition *passé / futur* repose sur deux pseudo-positions puisqu'il est impossible d'opposer passé et futur à l'aide d'une différence de temps opératif. G. Guillaume qui, selon H. Bonnard, « fonde » « tout ordre sur le mouvement » (p. 23), n'a pas assigné un ordre aux tensions du pseudo-tenseur binaire de chronothèse III (cf. L.S.L. p. 197). La notion d'image mentale *résultative* a fait obstacle à tout élément *opératif* ; obstacle jusqu'à cet article posthume qui ouvre le recueil L.S.L. et corroborait mes vues. Le maître, lui, eût approuvé mes critiques : « Produite dans le temps, la causation du langage se distribue comme se distribue en lui-même, dans nos idiomes très évolués, le temps : *Passé* = causation obverse : *Présent* = causé construit, comprenant une parcelle de passé (1^{er} temps de réfraction) et une parcelle de futur (2^e temps de réfraction) ; *Futur* = causation déverse. » (p. 33). *Passé* I,

futur II, successivité déjà en puissance dans T. et V., mais à laquelle des développements ultérieurs imposeront un long temps le silence. Ce n'est pas le lieu où faire une critique détaillée de la notion de chronothèse mais disons au passage que l'histoire de sa schématisation de T. et V. à cette page, en n'omettant pas l'enseignement de MM. Molho et R. Valin, est l'image du conflit de deux principes incompatibles : le temps opératif, élément de tendance matérialiste et l'image mentale, élément idéaliste puisque conçu en dehors du temps (opératif) et fondé sur la notion de temps descendant dit objectif, laquelle entraîne tous les autres « cinétismes verbo-temporels ».

On comprend que nombre de linguistes furent peu enclins à adopter les analyses de G. Guillaume à la vue de ces images mentales, lieux de tant de cinétismes. En ce sens H. Bonnard avait un peu raison de ne pas *voir* les incidences et les décadences, de ne pas comprendre l'opposition *ascendant / descendant*, raison encore de parler d'image temps entre guillemets. Mais on ne le suivra pas, bien sûr, dans son refus du temps opératif, puisqu'on a montré que la seule position saine était au contraire de chercher à l'introduire partout.

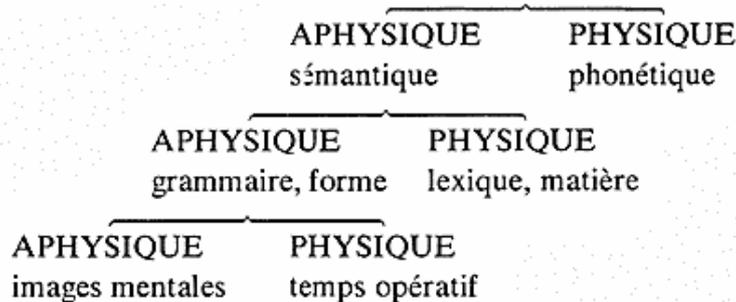
Il semble donc qu'on soit en droit de se poser cette question qui a pu et pourra sembler dénuée de sens : les réalités linguistiques, chez G. Guillaume, ne seraient-elles pas de deux ordres, d'un côté, une réalité matérielle tant qu'il est possible de référer les opérations mentales à un temps opératif, de l'autre, une réalité immatérielle dès que cette référence devient difficile ou impossible ?

Un dualisme est en effet présent au sein de la théorie guillaumienne, mais le départ entre réalités matérielles et immatérielles n'est pas là où, cherchant à mettre l'accent sur une contradiction, j'insinuais qu'il aurait dû se situer. G. Guillaume lui-même donne une réponse à ce problème quand il écrit par exemple : « les signes (parole, écriture, pictographie, geste, etc.), moyens d'extériorisation de la langue, apportent à une première construction exclusivement mentale, aphysique, de celle-ci, une seconde construction, physique, à la première ajustée » (L.S.L. p. 28). On ne peut être plus clair, plus explicite, et il est presque inutile de rappeler qu'il écrit ailleurs, en note à la page 113 de T. et V. : « la partie immatérielle de la langue [...] peut devenir l'objet d'une grammaire... », et qu'il eut cette pensée lors d'un de ses derniers cours, où l'on reconnaîtra les hauteurs de vues dont parle H. Bonnard : après avoir dit combien des appréciations comme celles de Marcel Cohen le peinaient (« affabulation métaphysique »...), après avoir redit qu'il n'avait rien vu qui le satisfasse pleinement du côté du sys-

tème de la personne, il ajouta que ceux qui viendraient après lui auraient la tâche plus facile ; que les matérialistes sauraient sans doute aller plus loin. Paroles de sage qui ne firent pas que m'émouvoir.

On trouvera de nouveau la marque d'un dualisme chez G. Guillaume quand il oppose la grammaire au lexique comme une « forme » à une « matière », ce qui l'entraîne à juger la psychosystématique incompétente et inapplicable dans le domaine sémantique : lettre rapportée par H. Bonnard, p. 30, où il est clair que *sémantique* signifie exclusivement *lexical*. Opposition des plus trompeuses, reprise par les structuralistes (« elle a de l'ancienneté et tous les philosophes en ont fait état » note G. Guillaume, se couvrant en quelque sorte du principe d'autorité), car si la « matière » est vraisemblablement matérielle aux yeux de ceux qui opèrent cette dichotomie, il s'ensuit que la réalité « forme » est investie d'une immatérialité que les linguistes manipulent généralement en toute innocence (les définitions négatives n'ont-elles pas là une part de leur fondement ?) alors qu'ils la condamneraient ouvertement si elle s'affichait au plein jour.

G. Guillaume était un linguiste conscient de son idéalisme dualiste. Conscient même des limites que lui imposait cette conception philosophique. Mais il ne pouvait pas être toujours pleinement conscient des incohérences théoriques que cette position entraînait au niveau de sa pensée linguistique. Le schéma contradictoire suivant résumera les étagements de l'idéalisme dualiste dans la théorie guillaumienne aux alentours de 1950.



Il n'y a que deux positions cohérentes : ou un maximum de matérialisme – c'est la position soutenue ici – qui fait voir partout des réalités physiques, ou un maximum d'idéalisme vers quoi va tendre G. Guillaume qui devra alors faire du temps opératif lui-même une réalité immatérielle, éliminant ainsi en lui ce matérialisme insidieux qui lui faisait dire : « il faut du temps pour penser comme il faut du temps pour marcher. » Car si l'aphorisme est profond, il implique que l'une et

l'autre activité sont matérielles. Ce temps opératif « réel » et « concret », comme il avait écrit (cf. v. gr. p. 8 de T. et V., p. 109 de L.S.L.), va devenir une réalité (le mot est ambigu) « abstraite » grâce au concept d'imaginaire, comme en témoignent des inédits que M. R. Valin a eu la bonté de me communiquer ; comme on peut le voir en lisant l'avant-propos à la réédition de T. et V., p. XV. Concevoir un temps opératif « imaginaire » (il a été dit « vidé de sa durée ») « porteur » des « successivités [...] abstraites de la langue » c'est déclarer : langue et temps opératif sont des réalités immatérielles. Affirmation qu'aucun linguiste n'oserait faire sienne sous cette forme brutale, hormis G. Guillaume qui sut être conséquent.

Le recours au concept mathématique d'imaginaire me semble ici vain et abusif. On ne démontre pas un postulat. Si le temps opératif était une imaginaire (et l'on ne voit pas bien ce que cela signifie ; n'est-ce pas confondre le niveau de la description avec le niveau de la chose décrite, comme le laisserait suggérer l'emploi du verbe « concevoir » (p. XV) ?), il n'en correspondrait pas moins aux yeux d'un matérialiste à une réalité matérielle et partant mesurable. Il suffit de dire je suis dualiste : la langue, ouvrage construit en pensée, est immatérielle.

Qu'un physicien soit un idéaliste dualiste, cela ne présente presque aucun intérêt épistémologique. Chez un linguiste, de toute évidence, il en va tout autrement. Il importe donc que chacun décèle la part de dualisme qui est en sa pensée. Des convictions philosophiques paralyseront d'autant plus qu'elles seront moins cohérentes, moins analysées.

Paradoxes épistémologiques. Le premier qui osa « s'aventurer » sur la voie qui mène à la découverte progressive des réalités linguistiques d'ordre corticocérébral fut un idéaliste convaincu, tant il est vrai que les matérialistes ont souvent cette position inconséquente qui les fait se détourner, par crainte, de tout ce qui est phénomène mental au lieu d'y voir un objet matériel. Idéaliste, G. Guillaume était d'intelligence avec la pensée. Il échappait ainsi à une autre manifestation de l'idéalisme : le formalisme kantien² où tombèrent les « réalistes » et les « matérialistes ».

Penser la réalité linguistique comme une suite d'opérations maté-

2 : Après un entretien avec A. Jacob et la lecture de son livre *Les exigences théoriques de la linguistique selon Gustave Guillaume*, je me rends compte que *formalisme kantien* est, ici surtout, ambigu et partiellement inexact. Je ne substitue cependant pas *nominalisme* à *formalisme kantien* car je ne suis pas encore certain que *nominalisme* soit moins ambigu et plus juste.

rielles, telle est la position philosophique inscrite au départ d'une neuro-linguistique analytique, dépassement dialectique de la psychomécanique de G. Guillaume.

Dans ces quelques pages, éléments de prolégomènes, on a plutôt cherché à souligner la cohérence théorique d'un modèle qu'à mettre l'accent sur son efficacité en prouvant, dans le détail, l'accord de celui-ci avec la réalité linguistique. On démontrera donc ailleurs que ce schème est capable de rendre compte, avec une cohérence accrue, de tous les faits analysés par G. Guillaume, de faits analysés par d'autres linguistes, de faits qui n'ont pas encore été analysés, de faits auxquels on n'a toujours pas accordé le statut de faits.

On pourrait, si la chose n'était pas trop inhabituelle en linguistique, bien que de nets progrès aient été accomplis dans ce sens en dix ans, prendre un départ très déductif et dire, étant donné une période d'un mouvement vibratoire, schématisée par une courbe sinusoïdale, quels sont les éléments sémantiques engendrables à partir de ce modèle ? Ou plus restrictivement, les éléments sémantiques de telle ou telle langue s'inscrivent-ils dans ce modèle, correspondent-ils à la définition de chacun des moments d'un mouvement périodique ? Aprioriste, Pro-custe, diront ceux qui ne veulent pas voir que l'histoire des sciences est celle des réajustements d'un lit toujours mal taillé. Sans lit pas de science, me concédera-t-on. mais pourquoi celui-ci plutôt qu'un autre ? La question est-elle fondée ? Ne suffit-il pas 1) que le modèle prétende être une approximation d'une réalité physique, 2) qu'il soit cohérent, 3) qu'il soit efficace ?

Prenons cependant un départ moins déductif et, à l'aide du postulat neurolinguistique, construisons ce modèle à partir de définitions sémantiques des temps. On appelle postulat neurolinguistique l'affirmation suivante dont on a défini les fondements philosophiques : la réalité sémantique (qui constitue ce qu'on a coutume de nommer la pensée) n'est autre chose qu'une réalité physique d'ordre corticocérébral.

Sémantiquement, un participe passé et un passé de l'indicatif ont en commun un sens passé. Un infinitif et un futur un sens futur : neuro-linguistiquement, participe passé et passé de l'indicatif sont générés par un déplacement de matière dans un certain sens, infinitif et futur par un autre déplacement de sens opposé.

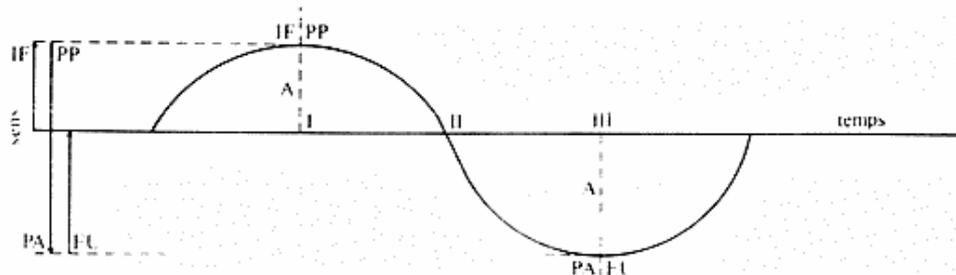
Arrêtons-nous un peu pour répondre au scepticisme, au sourire de certains. L'habitude n'est pas prise, en effet, de parler en ces termes des réalités grammaticales. A ceux qui parleront de matérialisme naïf, nous demanderons ceci : par quelle opération . . . se fait-il que nous

ayons la faculté de concevoir des contraires, des inverses – *jour/nuit, homme/femme, passé/futur, moi/toi* ? Il n'est pour l'instant qu'une seule réponse plausible : parce que nous possédons un générateur-analyseur de langage (que les singes ne possèdent pas) qui opère par inversions de mouvement. On le voit bien, il ne s'agit plus de parler de « mouvements de pensée » ou plus dangereusement de « mouvements de la pensée », mais de mouvements d'ordre neuronique.

Reprenons la réduction des éléments sémantiques temporels. Participe passé et passé de l'indicatif ont un même sens (passé) : ils sont générés selon des mouvements de même sens. Infinitif et futur ont un même sens (futur), neurolinguistiquement ils sont de même sens. L'inversion sémantique *participe passé/infinitif* (PP/IF) repose sur une inversion neurolinguistique. De même l'inversion *passé de l'indicatif/futur* (PA/FU). Le passé signifie un *avant*, le futur un *après* (ce qu'explicitent des expressions comme *avant-hier, après-demain*) : le passé est neurolinguistiquement antérieur au futur. Du postulat neurolinguistique découle enfin l'ordre suivant : les éléments de généralité maximale sont construits en début d'opération où à une consommation d'énergie minimale correspondra une quantité d'information minimale (exemple, un participe passé est passé par rapport à un passé, un présent, un futur) ; les éléments de particularité maximale seront générés en fin d'opération où une consommation d'énergie maximale livre une quantité d'information maximale (exemple le passé de l'indicatif qui est un passé uniquement par rapport au présent).

Faire l'addition de ces définitions partielles c'est se rendre compte que le système neurolinguistique qui les rend possibles est une opération schématisable par une courbe sinusoïdale.

On vérifiera que sont bien de même sens IF et FU, PP et PA, et que PP-PA, d'une part, et IF-FU, de l'autre, sont bien de sens inverses.



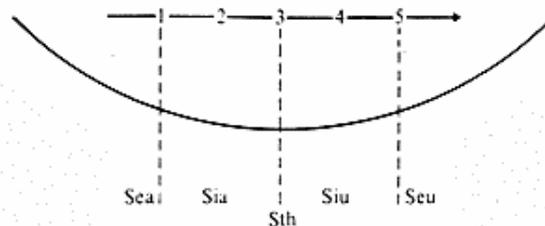
Telles sont les conditions neurolinguistiques nécessaires et suffisantes pour produire tous les « effets de sens » dont sont *capables* ces quatre éléments temporels.

Disons dès à présent, afin d'inviter les sémanticiens à poursuivre cette lecture, qu'il sera question de sèmes plus loin, et donnons la définition des autres éléments temporels. Les trois lieux d'inversion du mouvement vibratoire neurolinguistique permettront la distinction de trois modes : I) généralité maximale = mode quasi nominal, II) généralité = particularité : mode subjonctif, III) particularité maximale = mode indicatif. Chaque lieu d'inversion, point physique, peut à son tour être analysé en cinq éléments, soit un total maximal de quinze éléments par système. Chaque élément sera appelé *saisie* parce que ces moments doivent être saisis (dans les acceptions sémantique et physique de ce terme). Relativement à la saisie théorique *Sth* qui est le moment d'inversion, on peut distinguer une saisie antérieure *Sa* et une saisie ultérieure *Su*. (Les seules dont on ait fait état jusqu'ici.) Puis chacune de ces saisies peut donner lieu à l'analyse suivante : une saisie externe *Se*, qui n'entre pas en contact avec *Sth* et une saisie interne *Si*, qui entre en contact avec *Sth*. *Sth*, limite théorique, ne pourra être réalisée (physiquement) que par synthèse des éléments limitrophes *Sia*, *Siu*.

Cette analyse en cinq éléments n'a lieu, dans le système du temps, qu'en saisie III où la particularité est maximale. Dans l'ordre neurolinguistique :

- 1) une saisie externe antérieure, *Sea* : passé simple,
- 2) une saisie interne antérieure, *Sia* : imparfait,
- 3) une saisie théorique, *Sth* : présent,
- 4) une saisie interne ultérieure, *Siu* : conditionnel,
- 5) une saisie externe ultérieure, *Seu* : futur.

Soit en résumé la saisie III grossie :



Sans vouloir montrer que ce modèle rend compte par exemple de tous les effets de sens analysés par P. Imbs dans *l'emploi des temps verbaux* . . . Klincksieck, 1960, donnons une idée de sa cohérence et de

son efficacité. Tout effet de sens d'un élément est inscrit dans sa définition neurolinguistique qui n'est autre que la somme des caractéristiques physiques de sa saisie. Exemples, passé simple et futur n'entrant pas en contact avec Sth, lieu de définition du présent, expriment toujours une solution de continuité entre le présent et l'événement qu'ils relatent. *J'aimerais* c'est dès à présent, *j'aimerai* c'est dans deux minutes, trois mois ou sept ans. Sia, imparfait, saisie qui suit Sea et précède Siu, aura toutes les valeurs comprises entre celle d'un passé simple, Sea, et celle d'un conditionnel, Siu : valeur de passé simple, Sea : *le 29 octobre 1854, à Charleville, naissait . . .* d'imparfait, Sia : *quand il entra, je lisais* ; de présent, Sth : *oh ! qu'il était mignon ce petit* ; de conditionnel, Siu : *si je le savais, je te le dirais*.

Des valeurs de gros plan, de ralenti ont été attribuées à des imparfaits. C'est à la fois parce que l'imparfait, Sia, est décomposable de Sea à Siu et parce qu'il est plus lent que Sea (passé simple). Rappel, en Sth III un mouvement vibratoire à une vitesse nulle. Autre conséquence de cette donnée physique, en Sth II la vitesse du mouvement, alors maximale, rend difficile la saisie des éléments (en l'occurrence ceux du subjonctif). Ou bien telle langue ne parvient pas à les saisir, ou bien telle autre qui les a saisis aura tendance à y substituer des éléments de S I, mode quasi nominal, ou de S III, mode indicatif, saisies où la vitesse tend vers zéro.

Pourquoi une langue maintient-elle plus facilement ses subjonctifs qu'une autre ? Les différences entre langues sont à expliquer par la variation de l'amplitude et/ou de la période des mouvements vibratoires neurolinguistiques. Cette parenthèse fermée, revenons à des problèmes de modélisation qui pour l'instant me préoccupent davantage, cherchant moins à convaincre par telle analyse de détail qu'à faire partager des principes d'analyse linguistique, le plus indépendamment possible de leur portée.

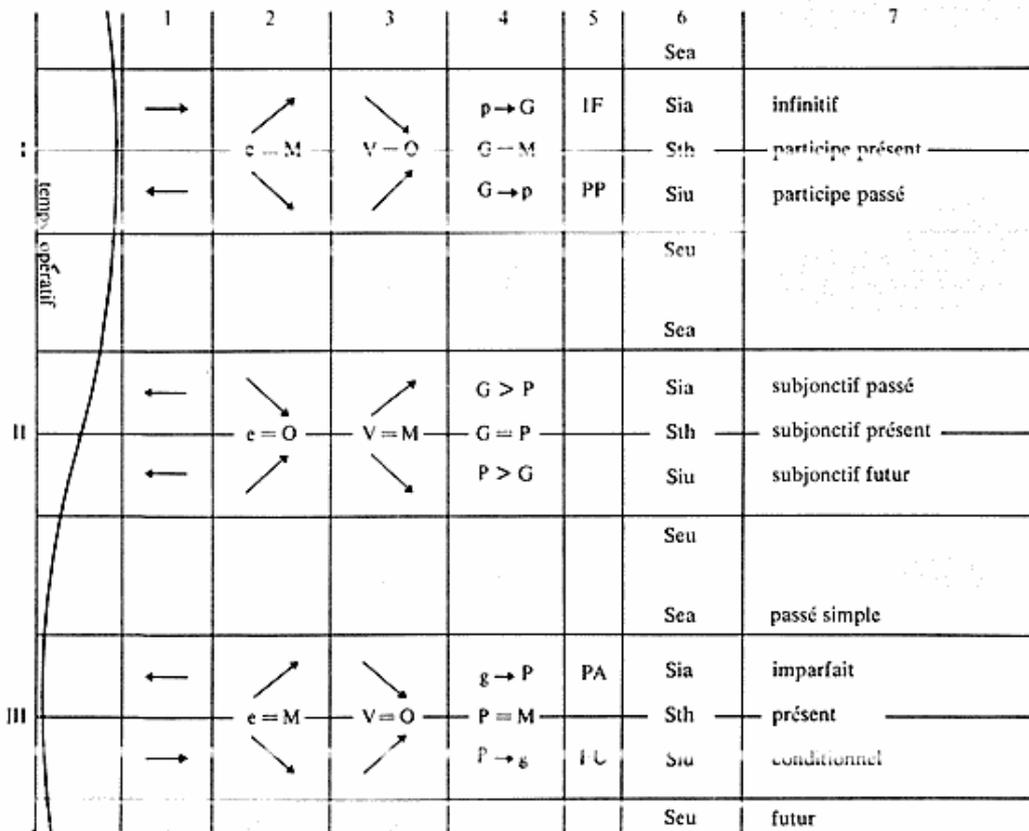
A ceux qui répondront qu'il est difficile de partager des vues théoriques en l'absence de plus amples applications, plus encore en présence d'analyses contestables, il convient de rappeler que les désaccords portant sur l'interprétation des faits sont souvent vains. Généralement, une interprétation trop particularisante du fait allégué cache l'adéquation du modèle dont, de surcroît, le contradicteur peut ne pas savoir tirer toutes les implications. Règle. Si un désaccord se fait, somme toute, sur une définition, l'objection présentée doit être, pour avoir toutes chances d'être pertinente, formulée sur la base d'une définition

plus intégrante, plus irréductible que celle qui est contestée. Voir plus loin.

Avant de poursuivre la critique des modèles utilisés en linguistique, portons sur un diagramme les éléments temporels et leurs caractéristiques physiques. Pour des commodités de lecture, la sinusoïde a été dessinée verticalement.

En 1 on a porté le sens du mouvement vibratoire. En comparant 1 et 7, on verra que c'est l'inversion de sens qui, en I et III, produit l'inversion *passé/futur* ; élément du postulat neurolinguistique qui a contribué à l'établissement du mouvement présenté page 76, ici, dans la colonne 5.

De 1 à 3 ce sont les réalités neurolinguistiques. En 2 figure la variation de l'élongation, en 3 la variation de la vitesse du mouvement. Nota. En II, l'absence d'inversion de sens (autre faiblesse du subjonctif) – seule est présente l'inversion e-V – explique la rareté de l'opposition *passé/futur* à l'intérieur de ce mode. C'est le futur, parce qu'il est ici à contresens, qui n'est généralement pas saisi.



De 4 à 7 ce sont les traductions sémantiques et terminologiques des réalités physiques 1, 2, 3 et I, II, III (temps d'opération ou consommation d'énergie). 7 : terminologie traditionnelle. 6 : terminologie neurolinguistique généralisable pour tout système sémantique. 5 : rappel. 4 : valeurs sémantiques déduites de ces deux applications du postulat neurolinguistique : 1) en I la généralité est maximale, en III la particularité est maximale ; 2) l'inversion *passé/futur*, en I et III, est issue d'une inversion de sens. Il s'ensuit en effet que *Siu I* et *Sia III* (passés) sont des mouvements particularisants et leurs inverses *Sia I* et *Siu III* (futurs) des mouvements généralisants, notés respectivement p-G et P-g.

Des ressemblances et dissemblances entre le schème guillaumien et ce modèle neurolinguistique nous ne mentionnerons que celles-ci qui suffisent à montrer la meilleure cohérence de ce dernier.

Pour l'explication des imparfaits dans les phrases hypothétiques commençant par *si*, G. Guillaume commettait l'erreur suivante : faire dire à un schème ce qu'il ne dit nullement. L'imparfait traduit l'antériorité de la condition sur la conséquence, parce qu'il est antérieur au conditionnel, disait-il. Or le schème verbo-temporel, passé T. et V. (cf. L.S.L., fig. 6, p. 197), n'a jamais indiqué pareille antériorité. L'explication guillaumienne de cet emploi est seule compatible avec le modèle présenté ici où le conditionnel, *Siu III*, est l'ultérieur immédiat de l'imparfait, *Sia III*. Le schème posthume (L.S.L. p. 33) validerait cette explication à condition qu'on reconnaisse qu'il est incompatible avec le concept d'incidence-décadence, issu de celui de « cinétisme descendant » « objectif », selon lequel « le temps naît dans le futur, arrive au présent et s'écoule dans le passé » (*L'architectonique* . . . p. 43). Ce mouvement, apparent en S III, n'a de représentation neurolinguistique qu'en S I, niveau de généralité maximale excluant la conjugaison du temps et de l'espace, où *écrit* (passé) présuppose *écrire* (futur). Où l'on voit qu'une même opposition *passé/futur* est, dans le modèle neurolinguistique, schématisée même par une inversion de sens : en I *futur/passé* ← *Sia/Siu*, en III, *passé/futur* ← *Sia/Siu* (rappel : S III est l'inverse de S I par rapport à S II), alors que chez G. Guillaume, d'une façon peu cohérente, en I, l'opposition *futur/passé* repose sur l'opposition *incidence/décadence*, en III, sur un pseudo-tenseur binaire.

De nombreux linguistes n'ont jamais voulu reconnaître la symétrie mise en lumière, par G. Guillaume, à l'indicatif, entre les éléments passés et les éléments futurs. Aux quatre types d'emploi de l'imparfait

énumérés plus haut correspondent cependant bien quatre types d'emploi du conditionnel comme le rappelle le tableau suivant.

Valeurs		valeurs
1	<i>Sea en 1854 naissait . . .</i>	* <i>si je le saurais, je . . .</i> Sia 4
2	<i>Sia quand il entra, je lisais.</i>	<i>je voudrais (= je veux)</i> Sth 3
3	<i>Sth qu'il était beau ce petit !</i>	<i>je te le dirais si . . .</i> Siu 2
4	<i>Siu si je le savais, je . . .</i>	<i>il viendrait, te regarderait . . .</i> Seu 1

(Rappel. Sea = passé simple, Sia = imparfait, Sth = présent, Siu = conditionnel, Seu = futur.)

Il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour ne pas reconnaître cette symétrie-là, encore plus clairement explicable ici que chez G. Guillaume. Comme cette autre : à une richesse d'effet de sens de l'imparfait ou du conditionnel répond une relative pauvreté du passé simple ou du futur. Ce qui a donc gêné les contradicteurs c'est l'existence d'un mais, déjà visible dans le tableau ci-dessus.

Dire que A) *si je le savais* vaut B) *si je le saurais* c'est dire que l'imparfait peut valoir facilement un conditionnel, mais que le conditionnel vaut moins facilement un imparfait (dans le système français actuel, où B) passe pour fautif) ; c'est dire qu'il y a un sens privilégié d'équivalence. Si le passé simple et le futur peuvent, tous les deux, être tournés par des expressions composées : *tu as travaillé / tu vas travailler*, l'un de ces recours est obligatoire dans le langage parlé, l'autre ne l'est pas. Ici encore, cette dissymétrie s'explique par l'existence du sens du mouvement neurolinguistique : le passé simple, Se, antérieur, est contradictoire ; le futur, Se, ultérieur, ne l'est pas. Phénomène observable avec *un* et *le*, les quasi-homologues du passé simple et du futur dans :

Un } Français est un monsieur décoré qui . . .	Sia près de Se-antérieure
Le }	Siu près de Se-ultérieure

dissymétrie que G. Guillaume a été le premier à décrire en termes clairs (cf. L. S. L. p. 152) et qu'il attribue bien alors à l'existence d'un tenseur binaire *orienté*. Une fois ce sens reconnu au sein de l'indicatif, tout devient également clair, et le désaccord disparaît au profit de l'ordre (neurolinguistique). J'insiste auprès de M. Pottier ; on voit qu'il ne peut s'agir que d'un *sens unique* ; et plus particulièrement auprès de M. Bonnard que l'idée de sens unique offusque plus que celle de mouvement (de pensée).

Jusqu'ici, on a dit les attaches de la neurolinguistique analytique avec la psychomécanique ; les distances aussi qui l'en séparent. On dira à présent comment et où se rencontrent et divergent psychomécanique et neurolinguistique, d'une part, sémantique structurale, de l'autre, en répondant à des objections, représentatives de la pensée linguistique contemporaine, formulées par M. Greimas qui voudra bien retrouver ici l'expression de ma gratitude : il a, dès 1964, accordé quelque intérêt à mes travaux. Que cet article débute comme une réponse à un guillaumien et se termine par une réponse à un linguiste non guillaumien, c'est redire, entre autres choses, la fécondité de la théorie de Gustave Guillaume, en rappelant que l'écart qui sépare la psychosystématique de la linguistique classique tend partout à se réduire, vu les directions actuelles de la recherche (cf. *G. Guillaume et l'actualité linguistique* dans *Langages* n° 7), mais vu aussi l'appauvrissement que les guillaumiens ont fait subir à la théorie du maître.

A l'analyse neurolinguistique des éléments verbo-temporels, M. Greimas adresse le reproche suivant : « les *temps* sont considérés comme unités de signification : ils devraient être analysés en sèmes. » Lieu commun du débat : l'analyse sémantique. Différend : problème de la définition du *sème*. On serait tenté, pour se faire bien comprendre, de reprocher à toute analyse sémique (des temps) de ne pas se situer au niveau des unités de signification ... C'est bien d'ailleurs ce que pense M. Greimas lui-même. Qu'on me permette une longue citation qui est en quelque sorte une réponse à l'objection qui m'est adressée. A cette troisième approximation de la définition de *prendre* et de *tenir*,

$$\frac{\text{« prendre »}}{\text{tenir}} \simeq \frac{\text{(expansion) + solidité + dynamique + inchoativité}}{\text{solidité + statique + durativité »}}$$

fait suite le commentaire suivant, pages 67, 68 de *Sémantique structurale*.

« Même arrivé à ce stade, nous ne sommes pas du tout sûr que notre analyse ait atteint le niveau des unités minimales de signification, ni qu'elle soit correcte (« dynamique » et « inchoatif » ne sont-ils pas, dans ce cas, redondants ?) : un nouvel élargissement de l'inventaire ne nous obligera-t-il pas à procéder à de nouveaux réajustements ?

Cette analyse, que nous laissons en suspens, semble préciser la place qu'il faut attribuer à la construction logique dans la description sémantique : dans la mesure où celle-ci part d'une langue naturelle donnée

et opère avec des inventaires limités, son rôle consiste à approfondir l'analyse en la généralisant. »

Alors, pourquoi ce reproche ? Parce que s'il est permis d'utiliser un « concept opérationnel » appelé « sème », c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas une unité minimale, il n'est plus admis qu'on puisse se désintéresser d'une telle approche. Or, c'est un fait, et cela a pu induire en erreur, on a établi un modèle neurolinguistique sans qu'il ait été procédé à une analyse sémique.

Explication. Ce modèle implique la notion d'unité minimale neuro-sémantique. De l'une des applications du postulat neurolinguistique (les éléments du mode quasi nominal sont de généralité maximale, donc en début d'opération ; les éléments du mode indicatif sont de particularité maximale, donc en fin d'opération), il découle, vu la nature du mouvement neurolinguistique, que Siu I (participe passé) et Sia III (passé de l'indicatif) sont particularisants, Sia I (futur (« infinitif »)) et Siu III (futur (« conditionnel »)) généralisants. C'est ce qui a été consigné dans la colonne 4 de la figure de la page 79.

D'où les définitions suivantes :

un infinitif (Sia) est un élément généralisant saisi au maximum de généralité,

un participe passé (Siu) un élément particularisant saisi au maximum de généralité,

un passé de l'indicatif (Sa) un élément particularisant saisi au maximum de particularité,

(un passé simple (Se) est moins particularisé qu'un imparfait (Si)),

un futur de l'indicatif (Su) un élément généralisant saisi au maximum de particularité,

(un conditionnel (Si) est moins généralisé qu'un futur (Se)).

Avec l'opposition *généralisation/particularisation*, on se trouve en présence d'un irréductible sémantique qui, ipso facto, se traduit en une réalité physique : les deux sens opposés d'un mouvement vibratoire à quoi doit être ramené tout élément sémantique. Point n'est besoin d'« un nouvel élargissement de l'inventaire » pour « approfondir l'analyse en la généralisant ». Un départ plus déductif doit être pris. *Généralisation/particularisation*, cette opposition la plus intégrante, les structuralistes ne parviennent pas à l'utiliser systématiquement – quand ils l'entraperçoivent – pour ne pas avoir posé la définition du « sème » en termes de génération neurolinguistique. Comprise comme la variation périodique de ses constituants, elle permet une analyse relative-

ment aisée ; en premier lieu, des éléments grammaticaux, lesquels s'avèrent *simples*, contrairement à ce que croient les sémanticiens ; en second lieu, des éléments lexicaux où des phénomènes d'intégration et d'interférence, masquant ces « particules élémentaires » de la signification, rendent l'analyse plus difficile.

A. J. Greimas, dans cette page 67, parle de « l'aspect dynamique » et de « l'aspect statique » d'un « sème ». Quelle valeur accorder à ces mots ? Ou bien il s'agit d'un formalisme kantien ou d'un nominalisme, et ces mots n'entendent correspondre à aucune réalité matérielle, ou bien leur intention est autre, auquel cas il faudra bien reconnaître qu'un *sème* n'est autre chose que ce qui est ici appelé *saisie*. Si, me semble-t-il, « dynamique » et « inchoatif » sont redondants. Tout *Si* ou tout *Sth*, parce que décomposable, pourra signifier un « dynamisme » et, saisi en son début, une « inchoativité ». Au contraire, tout *Se*, indécomposable, pourra signifier un « statisme ». Pour l'étude sémantique de *prendre* et *tenir*, on partirait de cette hypothèse : dans l'un des mouvements vibratoires qui définissent ces deux signifiés, *prendre* n'est-il pas à *tenir* ce que *il travaillerait* est à *il travaillera* ?

« La nature cortico-cérébrale des structures linguistiques est une hypothèse séduisante », avis où je vois un encouragement ; mais M. Greimas ajoute : « trop éloignée et de ce fait sans application pratique. » Là, j'avoue ne plus comprendre. Il faut peut-être préciser que j'avais soumis à quatre linguistes une « esquisse d'une théorie linguistique des mouvements corticocérébraux, issue de la psychomécanique de Gustave Guillaume » où le modèle neurolinguistique était appliqué aux systèmes du temps et de la personne. Pourquoi dire alors « sans application pratique » ?

En face d'une pensée inattendue, deux réactions possibles. Ou l'on est arrêté par la trop grande nouveauté de l'information, ou cette information est oblitérée par sa nouveauté même et il ne reste plus alors que du déjà vu, disons ici du Gustave Guillaume dit autrement. Personne n'a dit, entre autres choses, que le subjonctif avait tendance à disparaître parce qu'il est saisi au moment de vitesse maximale (le *nous*, le *vous*, l'ablatif, l'instrumental, le locatif, homologues du subjonctif, sont touchés par le même phénomène) ; mais cela passe injustement pour une hypothèse invérifiée, voire invérifiable, pour de l'utopie, et l'on ne voit plus qu'un subjonctif entre le mode quasi nominal et l'indicatif, comme chez G. Guillaume.

Le système des personnes, G. Guillaume ne l'a pas établi. Mais d'autres l'ont fait. Partiellement. La structure décrite par E. Benveniste

(p. 1-12 du B. S. L., tome 43), qui me semble en l'occurrence ce qui a été fait de mieux et que je ne connaissais pas quand j'ai établi le système de la personne, s'intègre parfaitement au modèle neurolinguistique, lequel est plus précis, plus cohérent, plus efficace. Un exemple. (On pourra se reporter à la figure de la page 79, qui est valable pour tout système.) Inutile de justifier longuement les définitions suivantes. *Je* est un élément particularisant saisi au maximum de particularité : Sia III. *Tu* est son inverse, c'est-à-dire un mouvement généralisant immédiatement ultérieur : Siu III. Ces deux saisies internes constituent chez Benveniste ce qu'il appelle la « personne ». Quant à la « non-personne », elle trouve sa définition dans une saisie externe antérieure. Premier élément suffisamment particularisé (S III est atteint) pour signifier un individu, mais non suffisamment (Sea) pour toujours signifier une « personne » même « absente ». (Il est aussi contradictoire que son homologue le passé simple.) De ces définitions neurolinguistiques, riches en conséquences, je ne tirerai que ceci : ce modèle explique, prévoyait les faits suivants. En yakaghir, la première et la seconde personnes fusionnent parce que *je* et *tu* ont pour trait commun d'entrer en contact avec le moment de vitesse nulle : ce sont deux *Si*. En ket, c'est la première et la troisième qui fusionnent parce que *je* et *il* ont pour trait commun d'être antérieurs à cet instant Sth III. Les définitions intégrales sont donc exploitées ainsi :

définitions intégrales en yakaghir				en ket		
il	Sea	il	Se	il	Sa	Sth III —
je	Sia	je	Si	je	Sa	
tu	Siu	tu	Si	tu	Su	

Notons au passage que le français en dit tout autant que le ket et le yakaghir réunis, et que la seconde opposition (*il-je/tu*), ne peut être expliquée à la lumière du système établi par E. Benveniste. Il est clair qu'on pourra tout aussi aisément expliquer pourquoi la fusion de *il* et de *tu* est peu probable au niveau des pronoms, des phénomènes d'interférence rendant compte de ce qui se passe par exemple dans les impératifs et qui semblerait, à première vue, constituer une objection.

Ce qui empêche de voir qu'il y a bien ici application pratique, c'est que le postulat neurolinguistique n'est pas une pensée à laquelle on est habitué. Si l'on vivait avec cette certitude, savoir les significés sont en dernière analyse des réalités physiques, on ne pourrait pas imaginer un seul instant que cette réalité puisse ne pas être décelée au niveau

du produit qu'elle engendre : des phrases constituées de mots ayant un sens. « . . . hypothèse séduisante, mais trop éloignée et de ce fait, sans application pratique. » « Éloignée » dans la remarque de M. Greimas, ne signifie-t-il pas « éloignée de nos habitudes de pensée »? Ce qui empêche de comprendre la valeur des applications de la théorie neuro-linguistique c'est le structuralisme de la plupart des linguistes qui s'en tiennent à ce très saussurien *contenu négatif* dont part A. J. Greimas qui fait un pas en avant considérable – que G. Guillaume a été le premier à faire en rappelant qu'il ne peut y avoir d'oppositions sans positions – mais, remarquons-le bien, avec quelle prudence révélatrice de postulats encore fort éloignés du postulat neurolinguistique : « Nous avons le droit de supposer, ensuite, qu'il [le lexème] possède également un *contenu positif* . . . » (Rien, évidemment, hormis *contenu positif*, ne se trouve en italique dans cette phrase tirée de *Sémantique structurale*, p. 44.)

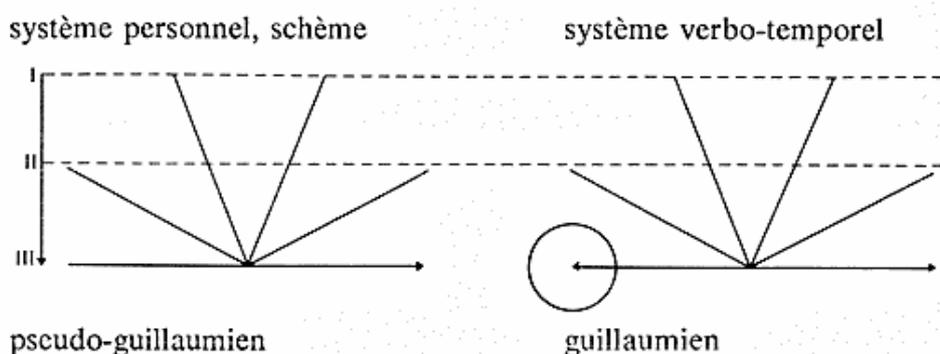
Ainsi, que l'information trop nouvelle ne passe pas ou qu'elle soit dévitalisée, c'est toujours à un réseau d'habitudes qu'elle se heurte. Que chaque linguiste ait sa définition de tel ou tel élément, à laquelle il tient, c'est un fait non négligeable, mais déjà mentionné, aussi prierait-on chaque linguiste de bien vouloir se reporter à la page 79. Il y a plus intéressant. M. Greimas, en explicitant son objection – si je comprends bien sa pensée – nous permettra de poursuivre cette critique d'ordre épistémologique en comparant la valeur de certains modèles linguistiques.

« Le schème sinusoidal n'est qu'une métaphore visuelle d'une activité cérébrale hypothétique. Elle ne peut servir qu'à la présentation des résultats acquis par ailleurs. »

Pensant donc qu'il est pour l'instant inutile d'accumuler des preuves s'inscrivant en faux contre cette assertion – quoique la tentation soit grande d'indiquer combien, armé de ce modèle, il devient aisé de définir des unités minimales de signification, définitions dont chacun, s'il voulait, pourrait vérifier la justesse ; ainsi, par exemple, s'apercevoir que dans le système de l'animé, le féminin, le neutre, le masculin sont au moment de généralité maximale (S I = l'inanimé) les homologues respectifs de l'infinitif, du participe présent, du participe passé ; qu'en S II seront générés des semi-animés et en S III, seulement, des animés, le changement de sens du mouvement donnant lieu, à ce niveau, à l'opposition sexuelle, où le féminin, Siu, mouvement *généralisant* à partir du maximum de particularité (Sth III), homologue des futurs de l'indicatif, du *tu*, du pluriel, de l'accusatif, du passif, etc. est l'inverse

du masculin, Sia, mouvement *particularisant* au maximum de particularisation, homologue des passés de l'indicatif, du *je*, du singulier, du nominatif, de l'actif, etc. ; enfin s'apercevoir que des choses comme : masculin = *condensation* vs féminin = *expansion* (qu'on ignorait quand les systèmes impliqués ci-dessus ont été établis) ne sont que de lointaines approches des définitions neurosémantiques; pensant donc que ces preuves sont pour l'instant mal venues, abordons le problème de la validité du modèle neurolinguistique sous un angle plus théorique.

J'ai d'abord établi un système de la personne à l'aide d'un schème ternaire apparemment guillaumien. Etonné que G. Guillaume ne soit pas arrivé à ce résultat, j'ai comparé mon schème au sien. Je me suis alors aperçu que la notion d'image mentale, source d'incohérences, empêchait la généralisation du modèle guillaumien:



En retour, les incohérences décelées dans le schème guillaumien me permirent de corriger mon premier modèle également incohérent. Le changement d'axe (vertical/horizontal), une fois la notion d'image mentale rejetée, n'avait plus aucune raison d'être. Cette transformation entraîna d'autres qui aboutirent à la courbe sinusoïdale présentée ici. Ipso facto, le schème était applicable à d'autres systèmes que celui de la personne.

C'est alors que lisant un article de G. Guillaume (aujourd'hui p. 87-98 de L. S. L.) je m'avisai qu'il avait lui-même utilisé un schème très semblable. Page 88, il est écrit que lors de la genèse du mot dans les langues indo-européennes la « pensée » opère à la manière d'un *pendule*. Ici encore, la notion d'image mentale interdira l'application de ce schème de 1939 au système verbo-temporel : il n'en sera plus jamais fait état. « Au premier battement » dit G. Guillaume . . . La métaphore est telle, qu'il ne vient pas à l'idée de l'auteur de transcrire ce mouvement en termes mathématiques, à savoir une sinusoïde. G. Guillaume

qui se place au niveau des opérations mentales à l'intuition d'un mouvement périodique. Mais il est si peu matérialiste qu'il imagine ce mouvement sous sa forme en l'occurrence la moins probable : le mouvement pendulaire. Cette image de balancier sera presque aussi inféconde que les métaphores « mouvement oscillatoire » ou « modulation » par exemple chez A.-J. Greimas dans *Sémantique structurale*, pp. 75 et 134.

Une différence cependant, le modèle guillaumien prétend, lui, décrire une réalité mentale dont G. Guillaume va de nouveau s'approcher au plus près, dès qu'il aura porté atteinte au concept d'image mentale, avec ce schème posthume déjà mentionné (p. 72) que le commentaire suivant précède :

« Prenant son départ à une lucidité puissancielle (v. supra) qui en est la source, la causation obverse se propage, à distance croissante de cette source, à une vitesse progressivement alentie et en arrive, en cet alentissement, à un état qui est celui d'une semi-stase, réfringente, en laquelle se réfracte la causation obverse incidente. »

Mise en clair. « Semi-stase, réfringente ». Nous sommes en Sth III, troisième lieu d'inversion d'un mouvement vibratoire. « Vitesse progressivement alentie ». De Sth II à Sth III – où elle est nulle – la vitesse d'un mouvement vibratoire décroît : le tenseur binaire guillaumien, plus profond que le binarisme qui en est la variante structuraliste, est une fraction du modèle neurolinguistique.

Ces cinq lignes de G. Guillaume, absconses même aux yeux d'un guillaumien, déchiffrées à la lumière de la présente théorie se ramènent à un signe : Sth III. L'idée d'un modèle mathématique, simple après quelque accoutumance, s'impose sitôt posée la nature physique des réalités sémantiques. (On s'est contenté d'appellations telles que « Sth III », parce qu'il est inutile pour l'instant de dire qu'on est au moment $\frac{3\pi}{2}$ de la fonction $y = \sin x$.)

Notons cependant que la formulation guillaumienne n'est pas pure logomachie. G. Guillaume s'était situé d'emblée sur le bon terrain, celui des réalités mentales, propice aux meilleures approximations. Seules des vues idéalistes lui interdissent d'améliorer ces premiers modèles d'opérations de pensée.

« Le schème sinusoïdal n'est qu'une métaphore visuelle d'une activité cérébrale hypothétique. » « Métaphore visuelle » me semble ambigu. La sinusoïde est une métaphore visuelle et mathématique d'une réalité physique ici vibratoire. Cette visualisation représente une métaphore verbale (description) de type neurolinguistique. L'écart

entre la description et la langue – qui n'est qu'une réalité neurologique – a toutes les chances d'être minimal. Métaphore visuelle est aussi le petit dessin qui visualise une métaphore verbale de type structuraliste ne voulant renvoyer à aucune réalité matérielle. Dans ce cas, l'écart entre langue et description a toutes les chances d'être maximal.

« Elle ne peut servir qu'à la présentation des résultats acquis par ailleurs. » On comprendra que je ne puisse partager l'avis de M. Greimas et que j'aie tenu à présenter quelques remarques propres à illustrer sur le plan théorique cette règle impliquée dans l'objection qui m'est faite : la puissance heuristique d'un schème est inversement proportionnelle à l'écart métaphorique qu'il institue entre la description et la chose à décrire ou réalité objective.

A l'époque où ces notes rapides de lecture ont été écrites par M. Greimas, on ne pouvait guère concevoir qu'un « modèle » soit capable de déceler des faits, tant la linguistique structurale nous avait habitués à des modèles qui n'avaient de modèles que le nom. Si, çà et là, les choses ont un peu changé, il n'était pas inutile de répondre à des objections qui demeurent très représentatives de l'idéologie linguistique actuelle, le passage de la phonologie à la sémantique s'étant fait davantage par épuisement du matériau étudié que par « mentalisme » délibéré.

Volontairement très inexhaustive, cette étude de neurolinguistique analytique suffit à prouver la cohérence d'un modèle qui tient sa valeur heuristique des présupposés philosophiques qui ont présidé à son établissement.

Maurice Toussaint

IASI

RÉSUMÉ

Critique épistémologique sur le thème *sémantique et modèles*, prenant pour départ la psychomécanique de Gustave Guillaume.

En rejetant le dualisme impliqué dans les schèmes guillaumiens, premiers modèles générateurs d'ensembles sémantiques, on est amené à voir dans tout élément d'un système – ici à titre d'exemples le temps, secondairement la personne – un moment d'un mouvement vibratoire d'ordre neuronique.

Récusation du formalisme, cette mise en place d'une neurolinguistique analytique face à une sémantique ayant perdu de vue ou niant la matérialité des signifiés est de nature à souligner les insuffisances théoriques de toute analyse sémique, de toute modélisation de type structuraliste.